

N° : DE/44/5/24.09.2018-1

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	10
Présents	33	Absents non représentés :	4
VOTANTS			43

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 24 septembre 2018, après convocation légale reçue le 18 septembre 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

Mme Ingrid APPRIOU, M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Gwenaël CLAUDON, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Laurence MONTERDE, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

M. Alain BRES (pouvoir donné à Mme Annie GARNERO), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à Mme Maryse TORT), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), Mme Françoise LAFAURE (pouvoir donné à M. Didier CARLE), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Annie MILLET (pouvoir donné à M. Claude PARENTI), M. Alain MILON (pouvoir donné à M. Jacques GRAU), M. Michel PERRAND (pouvoir donné à M. Jean BERARD), M. Christian RIOU (pouvoir donné à M. Serge SOLER), Mme Isabelle VINSTOCK (pouvoir donné à M. Christian GROS).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, M. Gérard GERENT, M. Robert IGOULEN, Mme Sandrine LAGNEAU.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Donné acte des décisions communautaires

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

N° 70 du 11/07/2018

Désignation de Maître Patrice COSSALTER, Avocat à la Cour, pour défendre les intérêts de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » devant le Tribunal Administratif de Nîmes – Requête Société L'Art du Feu/CCSC.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

N° 71 du 11/07/2018

Marché d'assistance dans le domaine de la protection sociale en prévoyance des agents territoriaux de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat avec la Société ACE Consultants pour un montant de :

- Forfait consultation avec 1 déplacement : 1 950,00 € HT
- Déplacement supplémentaire à la demande de la CCSC : 580,00 € HT
- Si audition des candidats forfait : 850,00 € HT

Le contrat prendra effet à sa signature.

N° 72 du 12/07/2018

Marché 2017-400 : Collecte, traitement et reprise du papier issu des colonnes sélectives pour les communes de Sorgues et Bédarrides - Signature de l'avenant n° 1 avec le titulaire du marché SAS ONYX Languedoc-Roussillon : Prorogation du marché initial pour chacun des 2 lots du marché :

Lot 1 : Collecte et Traitement du papier (DEPENSES)

Lot 2 : Reprise du papier (RECETTE).

L'avenant est conclu approximativement pour une durée de SIX (6) MOIS à compter du 15 septembre 2018. Cette durée pourra être inférieure ou supérieure aux six mois, en fonction de la notification d'un nouveau marché qui mettra en œuvre la nouvelle politique d'achat des Sorgues du Comtat.

N° 73 du 20/07/2018

Signature d'un contrat de Service et d'Hébergement de la solution bancaire avec la Société OSP Holding France, pour le Parking P4 à Beaulieu pour un montant forfaitaire de 1 380,00 € H.T/an.

N° 74 du 23/07/2018

Formation sur la dématérialisation totale des marchés publics au 01.10.2018, pour deux agents administratifs de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat organisée par Atline Services 4, Avenue du Recteur Poincaré 75016 PARIS pour un montant total de : 1 500,00 € TTC.

La formation d'une durée de 7 heures aura lieu le 25 Juillet 2018 au Mas des Ecureuils à Aix-en-Provence (13090).

N° 75 du 24/07/2018

Mission SPS concernant les travaux de requalification et d'aménagement de la Route d'Entraigues à SORGUES - Signature du marché avec la SARL STS TRAVAUX – 1 Rue Decauville – 84130 LE PONTET

- Phase 1 - CONCEPTION : 350,00 € HT
- Phase 2 - REALISATION : 4095,00 € HT

soit un montant total de 4 445,00 € HT soit 5334,00 € TTC.

La mission commencera à la notification du marché de travaux par un ordre de service pour la durée des travaux.

N° 76 du 24/07/2018

Mission SPS concernant les travaux d'aménagement du chemin des Daulands à SORGUES Signature du marché avec la SARL STS TRAVAUX – 1 Rue Decauville – 84130 LE PONTET

- Phase 1 - CONCEPTION : 350,00 € HT

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-248400293-20180924-2018_1-DE

- Phase 2 - REALISATION : 2 955,00 € HT
soit un montant total de 3 305,00 € HT soit 3 966,00 € TTC

La mission commencera à la notification du marché de travaux par un ordre de service pour la durée des travaux.

N° 77 du 09/08/2018

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec M. Romain TRICHET artisan, activité : taille, façonnage et finissage de pierre. Le contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois prenant effet à compter du 1^{er} septembre 2018 et s'achevant au plus tard le 31 août 2021. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 127.33 € HT, soit 152.80 € TTC.

N° 78 du 09/08/2018

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec la SARL PROVENCE NATURE SERVICES, activité : travaux forestiers, espaces verts, abattages, débroussaillage. Le contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1^{er} septembre 2018 et s'achevant au plus tard le 31 août 2021. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 353.71 € HT, soit 424.46 € TTC.

N° 79 du 09/08/2018

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec la SARL PIZZA STORE, activité de commerce de gros d'articles en carton. Le contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1^{er} septembre 2018 et s'achevant au plus tard le 31 août 2021. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 369.00 € HT (3.00 € HT le m²), soit 442.80 € TTC.

N° 80 du 09/08/2018

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec la SAS ROLLAND MENUISERIE, activité de menuiserie générale. Le contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1^{er} septembre 2018 et s'achevant au plus tard le 31 août 2021. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 393.00 € HT (3.00 € HT le m²), soit 471.60 € TTC.

N° 81 du 14/08/2018

Emprunt budget général auprès de la Landesbank Saar, sise Ursulinenstrasse en Allemagne – 5 000 000 € - Taux fixe

Objet : Financement du programme d'investissement 2018 – Budget Principal

Mise à disposition des fonds : 10/09/2018

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt 1,36 %

N° 82 du 14/08/2018

Emprunt budget général auprès de la Landesbank Saar, sise Ursulinenstrasse en Allemagne – 5 000 000 € - Taux variable

Objet : Financement du programme d'investissement 2018 – Budget Principal

Mise à disposition des fonds : avis de tirage sur la période du 11/09/2018 au 28/11/2018 – 2 versements maximum

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt : Taux variable EURIBOR 3 mois + 0,55%

N° 83 du 17/08/2018

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec Mme Julie LAMARINS, activité : fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental. Le contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1^{er} septembre 2018 et s'achevant au plus tard le 31 août 2021. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 145.05 € HT, soit 174.06 € TTC.

N° 84 du 23/08/2018

Signature de conventions concernant les formations CACES catégorie 4 pour 10 agents techniques communautaires avec la SARL CFM Languedoc Roussillon :

- Formation catégorie 4 pour 6 agents techniques : forfait journalier 500,00 € TTC soit 2 000 € TTC pour 4 jours de formation
- Formation catégorie 4 renouvellement pour 4 agents techniques : forfait journalier 500,00 € TTC soit 1 000 € TTC pour 2 jours de formation.

Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE des décisions que le Président a été amené à prendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
 Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

